

Mise en service EasyClean ground Multi

Informations sur l'article

Numéro d'article: 917415/M

GTIN:

Groupe de remise: 00

Description

Mise en service EasyClean ground Multi

Étendue des prestations

- Réalisation du contrôle conformément à la fiche d'inspection (Aquapump XL)
- Instruction professionnelle concernant l'installation, le fonctionnement et l'utilisation des postes
- Explication des mesures de contrôle à effectuer chaque mois par l'exploitant
- Réglage de tous les paramètres spécifiques au poste en fonction des conditions locales (par exemple, Sonic Control pour le séparateur à graisses)
- Information sur l'obligation légale d'entretien incombant à l'exploitant
- Possibilité de conclure un contrat de maintenance avec le maître d'ouvrage (une maintenance régulière est une condition préalable à la garantie et à la couverture d'assurance)
- Remise des postes dans un état sûr et fonctionnel

Conditions préalables côté bâtiment

- Un interlocuteur doit être présent sur place pendant toute la durée de la mise en service
- Accès libre aux postes et aux gestionnaires correspondants
- Les appareils de commutation/d'alarme ou de commande sont montés dans les règles de l'art
- Les composants électriques, les pompes et les capteurs de niveau sont montés et correctement raccordés
- La pompe de l'Aquapump XL est mise en place
- Le séparateur à graisses (variante sans technique) est entièrement rempli d'eau
- Un tuyau de raccordement est disponible à proximité immédiate des postes
- L'évacuation des eaux usées est raccordée
- Les conduites d'arrivée, d'écoulement et de ventilation sont installées
- Conduite de refoulement (Aquapump XL) entièrement installée
- Une conduite d'évacuation et un raccordement à l'eau sont disponibles au niveau de l'unité de remplissage (séparateur à graisses)
- Le compartiment de pompe est propre
- Les conduites d'arrivée sont rincées
- Composants électriques et petites pièces entièrement disponibles sur le chantier
- Pour les postes avec télécommande : télécommande montée, câble de commande posé et raccordé sur site
- Les instructions de pose et d'utilisation doivent être disponibles sur site

- Pour les variantes avec pompe (séparateur à graisses) :

l'instruction est dispensée dans le cadre de la première vidange, l'entreprise de vidange doit être présente.

Systemes de rehausse

Pour les interventions de maintenance ou de mise en service dans les systemes de rehausse, les exigences suivantes s'appliquent conformement à BGV C5 §34 et BGR 236 :

- Mesure préalable des gaz présents dans la canalisation
- Utilisation d'un dispositif anti-chute
- Mise à disposition d'un poste de sécurité supplémentaire
- Le poste de sécurité doit être mis à disposition par le donneur d'ordre et être présent pendant toute la durée de la mise en service

Obligations d'entretien des séparateurs à graisses

- Maintenance annuelle obligatoire par un technicien spécialisé
- Postes de relevage (Aquapump XL) selon la norme DIN EN 12056 4

Établissements commerciaux tous les 3 mois

Immeubles collectifs tous les 6 mois

Maisons individuelles tous les ans

Observations

- Forfait de mise en service du séparateur à graisses : max. 1,5 heure de travail du technicien sur site
- Forfait de mise en service Aquapump XL : max. 2 heures de travail du technicien sur site
- Les frais supplémentaires éventuels seront facturés sur la base du temps réellement passé
- Les prix indiqués sont des prix nets et ne peuvent faire l'objet d'aucune remise.
- Pour les variantes de séparateurs à graisses PV, D+S et M, l'instruction est dispensée dans le cadre de la première vidange
- Délai de traitement entre la commande et l'exécution : environ 10 à 15 jours ouvrables
- Les prix comprennent le trajet aller-retour.